

**Question orale de Madame Nadia El Yousfi,
concernant
« le nouveau rapport de l’OIT sur le soin à autrui au travail »**

Tableau récapitulatif :

Durée du repos prénatal et postnatal	Repos de maternité ordinaire	Repos de maternité en cas de naissance multiple
Repos prénatal	6 semaines	8 semaines
obligatoire	1 semaine	1 semaine
facultatif	5 semaines	7 semaines
Repos postnatal	9 semaines	9 semaines + 2 semaines de repos supplémentaires à la demande du membre du personnel
Durée totale minimale	10 semaines (1 semaine de repos prénatal obligatoire + 9 semaines de repos postnatal)	10 semaines (1 semaine de repos prénatal obligatoire + 9 semaines de repos postnatal)
Durée totale minimale	15 semaines (6 semaines de repos prénatal + 9 semaines de repos postnatal)	19 semaines (8 semaines de repos prénatal + 9 semaines de repos postnatal + 2 semaines de repos supplémentaires)
Prolongation du repos postnatal en cas d’hospitalisation du nouveau-né	En cas d’hospitalisation du nouveau-né après les 7 premiers jours à compter de la naissance, vous avez la possibilité de prolonger votre repos postnatal d’une durée égale à la période pendant laquelle l’enfant est resté hospitalisé après les 7 premiers jours, avec un maximum de 24 semaines.	